



## **OSISKO ANNONCE LA NOMINATION DE PAUL MARTIN COMME CHEF DE LA DIRECTION PAR INTÉRIM**

### **Le conseil d'administration a entamé la recherche d'un nouveau président et chef de la direction**

**Montréal, 5 juillet 2023** – Redevances Aurifères Osisko Ltée (« **Osisko** » ou la « **Société** ») (TSX et NYSE : OR) a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Paul Martin, un dirigeant minier expérimenté, à titre de chef de la direction par intérim, et le départ de son président et chef de la direction, M. Sandeep Singh, avec prise d'effet immédiate. Le conseil d'administration d'Osisko a commencé à chercher un nouveau président et chef de la direction permanent.

M. Martin possède une vaste expérience des sociétés minières multiopérationnelles actives à l'échelle internationale. Sa nomination assurera une transition en douceur et la continuité de la stratégie disciplinée actuelle d'Osisko, pendant que le conseil d'administration entreprend sa recherche du nouveau président et chef de la direction.

Osisko a également annoncé aujourd'hui que M. Sean Roosen passera de son rôle de président exécutif du conseil d'administration à celui de président non exécutif du conseil d'administration, avec prise d'effet immédiate. Ce changement reflète le désir de M. Roosen de se concentrer davantage sur son rôle au sein d'Osisko Développement Corp., tout en poursuivant l'apport de ses précieuses connaissances et de ses conseils à la Société.

« Le conseil d'administration demeure engagé à continuer de mettre l'accent sur une répartition prudente du capital et à assurer une création de valeur durable », a déclaré Mme Joanne Ferstman, administratrice principale d'Osisko, au nom du conseil d'administration. « Après mûre réflexion, les administrateurs indépendants ont conclu à l'unanimité qu'un changement de chef de la direction était nécessaire pour positionner au mieux Osisko en vue d'un succès continu à long terme. Dans le cadre de notre engagement à améliorer continuellement la gouvernance, nous sommes également heureux d'annoncer la transition de M. Roosen vers le rôle plus traditionnel de président du conseil d'administration. Nous nous réjouissons de sa contribution importante et continue à la création de valeur durable chez Osisko. »

« Je tiens à remercier M. Martin d'assumer le rôle d'intérimaire et de faciliter une transition en douceur alors que le conseil entreprend une recherche approfondie pour trouver notre prochain chef de la direction », a déclaré M. Roosen, président du conseil d'administration. « Osisko est plus forte que jamais, et les changements annoncés aujourd'hui nous placeront dans la meilleure position possible, alors que nous entrons avec enthousiasme dans la prochaine phase de croissance de notre entreprise. »

M. Martin possède plus de 30 ans d'expérience en leadership dans l'industrie minière. Il a été président et chef de la direction de Detour Gold Corporation de 2013 à 2018, après avoir été chef de la direction financière de Detour de 2008 à 2013. Auparavant, il a été chef de la direction financière et vice-président des finances de New Gold Inc. de 2005 à 2008, et chef de la direction financière de Gabriel Resources Ltd. de 2000 à 2005. Il est actuellement président du conseil d'administration de Red Pine Exploration Inc.

## À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux détenant un portefeuille axé sur les Amériques de plus de 180 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko s'appuie sur son actif clé, une redevance de 5 % sur les revenus nets de fonderie sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal (Québec) H3B 2S2.

## Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Redevances Aurifères Osisko Ltée :

Grant Moenting  
Vice-président, marchés des capitaux  
Tél : (514) 940-0670 #116  
Courriel : [gmoenting@osiskogr.com](mailto:gmoenting@osiskogr.com)

Heather Taylor  
Vice-présidente, développement durable et communications  
Tél : (514) 940-0670 #105  
Courriel : [htaylor@osiskogr.com](mailto:htaylor@osiskogr.com)

### MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés contenus dans ce communiqué de presse peuvent être considérés comme des « énoncés prospectifs », au sens du United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995, et comme de l' « information prospective » au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence, sans s'y limiter, aux événements futurs, aux estimations de production des actifs d'Osisko (incluant l'augmentation de la production), les développements opportuns des propriétés minières sur lesquelles Osisko détient des redevances, des flux de métaux, des ententes d'écoulement et des investissements, les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les revenus futurs estimés, les coûts de production, la valeur comptable des actifs, la capacité de continuer à verser des dividendes, les besoins en capitaux additionnels, les perspectives et opportunités d'affaires, la demande future et la fluctuation des prix des matières premières (incluant les perspectives sur l'or, l'argent, les diamants, les autres matières premières), les devises, les marchés et la conjoncture générale du marché. De plus, les énoncés et estimations (incluant les données des tableaux) liés aux réserves et ressources minérales, et aux onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les onces d'équivalent d'or seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « est prévu », « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives de ces mots ou phrases), ou qui peuvent être identifiés par des affirmations à l'effet que certaines actions, événements ou conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire. Les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, la plupart desquels Osisko ne contrôle pas, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, sans s'y limiter, (a) les perspectives d'identification et de rétention d'un nouveau président et chef de la direction, (b) les opportunités d'allocation de capital et de création de valeur durable, (c) la capacité d'atteindre un succès continu à long terme, (d) les perspectives d'une prochaine phase de croissance des affaires d'Osisko. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses que la direction juge raisonnables, incluant notamment, sans s'y limiter : l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés; l'absence de tout autre facteur qui pourrait faire en sorte que les actions, les événements ou les résultats diffèrent de ceux anticipés, estimés ou prévus et, en ce qui a trait aux propriétés dans lesquelles Osisko détient une redevance, un flux de métaux ou un autre droit, (i) l'exploitation continue des propriétés par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés d'une manière conforme aux pratiques antérieures et à la divulgation publique (y compris les prévisions de production), (ii) l'exactitude des déclarations publiques et des divulgations faites par les propriétaires ou les exploitants de ces propriétés sous-jacentes (y compris les prévisions de développement des propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production), (iii) l'absence de développement défavorable concernant toute propriété importante, (iv) l'exactitude des déclarations et des estimations relatives aux réserves et aux ressources minérales faites par les propriétaires et les exploitants et (v) la mise en œuvre d'un plan adéquat d'intégration des actifs acquis.

Pour de plus amples renseignements sur les risques, les incertitudes et les hypothèses, veuillez consulter la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et sur EDGAR à l'adresse [www.sec.gov](http://www.sec.gov), qui fournit également d'autres hypothèses générales en rapport avec ces énoncés. Osisko met en garde que la liste de risques et d'incertitudes qui précède n'est pas exhaustive. Les investisseurs et autres personnes devraient examiner attentivement les facteurs susmentionnés, ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. Osisko croit que les hypothèses reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, mais aucune assurance ne peut être donnée que ces attentes se révéleront exactes puisque les résultats réels et les événements prospectifs pourraient différer de façon importante de ceux anticipés dans les énoncés prospectifs, et les énoncés prospectifs inclus dans ce communiqué de presse ne sont pas une garantie de performance future et ne devraient pas être indûment invoqués. Ces énoncés ne sont valables qu'en date du présent communiqué de presse. Osisko ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser publiquement les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si la loi applicable l'exige.